

<b>Chargé-e de mission « comparaisons internationales » du Conseil supérieur des programmes</b>	
<b>Corps :</b>	<b>IGR 2C</b>
<b>Nature du concours :</b>	<b>Externe</b>
<b>Branche d'activité professionnelle (BAP) :</b>	<b>BAP D « Sciences Humaines et Sociales »</b>
<b>Famille d'activité professionnelle :</b>	<b>Production, traitement et analyse des données</b>
<b>Famille d'activité professionnelle REME :</b>	<b>Enseignement supérieur - Recherche</b>
<b>Emploi type :</b>	<b>Ingénieur de recherche en production, traitement et analyse de données</b>
<b>Emploi type de rattachement (REME) :</b>	<b>Ingénieur</b>
<b>Nombre de postes offerts :</b>	<b>1</b>
<b>Localisation du poste :</b>	<b>CSP – 110, rue de Grenelle 75007 PARIS</b>
<b>Descriptif du poste offert au concours</b>	
<b>Activités essentielles</b>	
<b>Fonction :</b>	<p><b>Chargé(e) de mission « comparaisons internationales » du Secrétariat général du Conseil supérieur des programmes :</b></p> <p>L'ingénieur de recherche en production, traitement et analyse de données sera placé sous l'autorité du Secrétaire Général du Conseil Supérieur des Programmes (CSP), instance indépendante auprès du ministère de l'éducation nationale chargée d'émettre des avis et propositions relatives aux contenus des enseignements, à l'évaluation des acquis des élèves et à la formation des enseignants, de la maternelle jusqu'au lycée.</p> <p>Chargé de mission, il conçoit et effectue des recherches sur les systèmes éducatifs européens et internationaux et sur les politiques éducatives étrangères afin d'éclairer la réflexion du CSP. Il assure une veille des réformes des systèmes scolaires de pays étrangers dont il juge la comparaison pertinente par rapport au cas français. Ce travail de recherche est mené en liaison et partenariat avec des responsables étrangers et en appui sur la littérature universitaire, mais aussi avec un réseau de chercheurs et d'acteurs dans les établissements (proviseurs, principaux, directeurs d'école, professeurs). Expert dans son domaine, il réalise l'ensemble des étapes relatives à la production de rapports (choix des sources et méthodologies adaptées aux besoins des commanditaires, interprétation, mise en qualité et présentation des résultats...).</p> <p>L'objectif des rapports est l'éclairage des réflexions et l'aide à la décision du CSP. Les objets d'études et de recherche comparative correspondent aux sujets traités par le CSP, relatifs notamment aux contenus d'enseignement, aux modalités d'évaluation des acquis de la scolarité et à la formation des professeurs.</p> <p>En plus des comparaisons internationales, le chargé de mission est également sollicité, à la demande du Conseil, pour mener des travaux de recherche documentaire, d'analyse et de synthèse sur toutes questions dans le périmètre de compétence du CSP.</p> <p>Le chargé de mission est aussi amené à accompagner les travaux de groupes d'élaboration des projets de programmes. Il organise les réunions, coordonne les travaux des différents groupes afin d'assurer une communication entre eux ; il fournit documents et synthèses nécessaires à la réflexion du groupe. Enfin, il assure la relecture critique et le maquettage des projets pour la présentation aux membres du Conseil.</p>

<p><b>Description :</b></p>	<p>Les missions du chargé de mission s'appuient principalement sur les champs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse des procédures et de la composition des instances mises en place à l'international, compétences des acteurs des systèmes éducatifs ;</li> <li>- l'analyse comparative (politique, juridique, didactique et pédagogique) des textes produits selon les différents champs disciplinaires ;</li> <li>- l'analyse des modalités de communication (auprès des enseignants, des parents d'élèves, etc.) et d'accompagnement des textes programmatiques ;</li> <li>- l'analyse comparative et/ou systémique des programmes scolaires ;</li> <li>- le développement et la conduite des méthodes d'exploitation, d'analyse des données ou de corpus ;</li> <li>- la mise en qualité et validité des données produites et réalisées ;</li> <li>- le pilotage de projets et la gestion des moyens humains ;</li> <li>- la participation et/ou le développement et animation de réseaux professionnels ;</li> <li>- la conception et la réalisation d'une veille scientifique et méthodologique ;</li> <li>- la valorisation des réalisations et des résultats (présentations orales dans différents forums, publication dans des revues spécialisées...) ;</li> <li>- les actions de transfert de compétences pour étayer la veille méthodologique, élargir le champ d'investigation et contribuer à l'amélioration des politiques éducatives.</li> </ul>
<b>Compétences requises</b>	
<b>Domaine :</b>	Systèmes éducatifs – Comparaison internationale

<p><b>Qualités requises :</b></p>	<p><u>Ce poste requiert les connaissances suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance approfondie du système éducatif français et des politiques éducatives mises en œuvre en France ;</li> <li>- Connaissance approfondie des systèmes et des politiques éducatives de pays étrangers, notamment européens ;</li> <li>- Bonne connaissance des programmes scolaires (contenus d'enseignement), des modalités d'évaluation et des systèmes de formation des enseignants, du niveau pré-primaire jusqu'au secondaire supérieur, français et de pays étrangers, notamment européens ;</li> <li>- Excellente connaissance des processus d'élaboration des programmes scolaires en France ; bonne connaissance des processus d'élaboration des programmes scolaires dans des pays étrangers ;</li> <li>- Bonne connaissance des orientations des organisations internationales (UE, OCDE, Conseil de l'Europe...) en matière d'éducation et notamment dans le domaine des curricula.</li> <li>- Connaissance et pratique approfondie des théories et des méthodes de la comparaison internationale en éducation ;</li> <li>- Connaissance des réseaux d'information français (universitaire notamment) et internationaux (européens notamment) relatifs au domaine de l'éducation ;</li> <li>- Maîtrise des techniques de présentation d'analyses des systèmes éducatifs français et internationaux, écrite et orale (expérience avérée) ;</li> <li>- Maîtrise de l'anglais (oral et écrit - B2, cadre européen commun de référence pour les langues). La connaissance d'autres langues étrangères sera un atout.</li> </ul> <p><u>Ce poste requiert les compétences opérationnelles suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir exploiter des bases de données (enquêtes, rapports...) notamment internationales ;</li> <li>- Savoir élaborer et mettre en place des outils de collecte d'information ;</li> <li>- Autonomie dans la mise en place d'un projet de recherche d'information (choix des données et des méthodologies pertinentes, récolte des données, synthèse critique, présentation écrite et orale) ;</li> <li>- Excellente capacité à communiquer avec des partenaires professionnels français et internationaux ;</li> <li>- Excellentes capacités méthodologiques et de recherche ;</li> <li>- Très bonnes capacités rédactionnelles y compris dans une langue étrangère ;</li> <li>- Maîtrise des techniques de présentation écrite ou orale, en français et dans une langue étrangère ;</li> <li>- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse ;</li> <li>- Savoir conduire et animer une réunion ;</li> <li>- Savoir communiquer et transférer les connaissances acquises à des publics différents (représentants politiques, représentants d'institutions, universitaires, directeurs d'établissement, enseignants, étudiants...) et selon différents modes de communication (publication des rapports, présentations orales...) ;</li> <li>- Savoir s'assurer de la qualité des données produites ;</li> <li>- Capacité avérée à travailler en équipe ;</li> <li>- Capacité à travailler avec différents acteurs : institutionnels, universitaires, français et étrangers.</li> </ul> <p><u>Ce poste requiert les compétences comportementales suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Curiosité intellectuelle ;</li> <li>- Autonomie ;</li> <li>- Capacité de conceptualisation et de prospective ;</li> <li>- Adaptabilité ;</li> <li>- Qualités relationnelles ;</li> <li>- Travail en équipe ;</li> <li>- Communication.</li> </ul>
-----------------------------------	--

### Environnement et contexte de travail

**Descriptif du service :**

Les missions du Conseil supérieur des programmes ont été définies par le législateur. Le Conseil doit formuler des propositions et émettre des avis sur le contenu des enseignements dispensés aux élèves des écoles, des collèges et des lycées, sur l'introduction du numérique dans les méthodes pédagogiques, ainsi que sur la nature des épreuves des examens conduisant aux diplômes de l'enseignement du second degré. Afin d'assurer une cohérence entre les enseignements dispensés et la formation des enseignants, le Conseil supérieur des programmes peut formuler des propositions sur la nature et le contenu des épreuves de recrutement d'enseignants des premier et second degrés et sur la conception générale de leur formation au sein des instituts nationaux supérieurs de l'éducation. Pour l'exercice de ces missions, le Conseil supérieur des programmes dispose d'un secrétariat général et met en place des groupes d'experts.

**Contraintes particulières :**

- Une obligation de confidentialité à l'égard des travaux conduits par le Conseil et par les groupes accompagnés par le chargé de mission.
- Une charge de travail soumise au calendrier indiqué par le programme annuel de travail du Conseil et par son actualité.